

Bandes de signalisation pour surfaces vitrées

DESSCRIPTIF

Les films de visualisation permettent de mettre en évidence les cloisonnements de vitrages dans les lieux publics. Ils sont particulièrement utiles lorsqu'il n'y a pas nécessité de procéder à un recouvrement complet ou quasi complet du vitrage. Bandes de signalisation pour surfaces vitrées unies : différents coloris au choix.

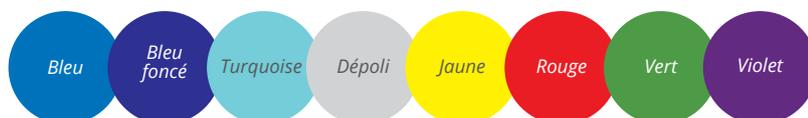
- Conditionnement : 2 rouleaux de 5 m

CARACTÉRISTIQUES

- Adhésif : Polymère Acrylique 13 gr / m²
- Protection : papier siliconé 100 microns
- Résistance thermique : - 20°C à 80°C
- Facile à poser : sur la face intérieure, à l'eau savonneuse
- La surface à coller doit être exempte de poussière, graisse ou tout autre contaminant
- Entretien du vitrage : solution à base d'eau savonneuse, 30 jours après la pose.
- Les produits de nettoyage pouvant griffer le film sont à proscrire
- Ne pas appliquer de stickers ou tout autre adhésif sur le film

Références :

<i>Bleu I2180023</i>	<i>Jaune I2180012</i>
<i>Bleu foncé I2180001</i>	<i>Rouge I2180002</i>
<i>Turquoise I2180015</i>	<i>Vert I2180013</i>
<i>Dépoli I2180004</i>	<i>Violet I2180014</i>



Pose :

La visualisation des vitrages est obligatoire lorsqu'ils sont transparents et se situent à hauteur d'homme dans les parties communes et les axes de circulation des établissements recevant du public (ERP). Poser deux bandes situées à 1,10 m et 1,60 m de hauteur pour le repérage de vos surfaces vitrées.



Par Courrier

37 avenue Calmette
ZAC Ravennes les Francs
59910 BONDUES



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com